

RÈGLEMENT INTÉRIEUR LOFT SENSATION

Préambule

LE LOFT SENSATION a établi quelques règles afin que le séjour de chaque Client se déroule au mieux et que les « Lieux Loués » gardent tout leur charme. Merci de les respecter. Pour toute interrogation, LE LOFT SENSATION est à votre disposition.

Conformément aux Conditions Générales de Vente, le respect du présent Règlement Intérieur est obligatoire.

Toute infraction aux dispositions du présent Règlement Intérieur engage la responsabilité du Client et pourra donner lieu à la résiliation anticipée du contrat de location, sans indemnités au profit du Client.

Article 1 : Généralités

Les arrivées sont prévues à partir de 18h00. Les départs doivent s'effectuer avant 11h00 le lendemain. Si une réservation comporte plusieurs nuitées, le départ doit s'effectuer avant 11h00 le dernier jour.

Tout maintien dans les lieux au-delà de 11h00 place l'occupant sous le statut d'occupant sans droit ni titre.

Les arrivées s'effectuent en toute autonomie grâce à une clé que le Client peut récupérer dans une boîte à clé située à côté de la porte d'entrée.

Les codes de la boîte à clé ainsi que celui du portail seront communiqués au Client 2h avant son arrivée par E-mail ou SMS.

Une clé permettant le déverrouillage manuel du portail coulissant (en cas de coupure de courant) est également à votre disposition dans la boîte à clé.

Le Client conserve les clés sous sa seule responsabilité durant tout le temps du séjour. Toute perte sera facturée.

La présence de mineurs est interdite. Aucun animal de compagnie ou autre n'est accepté. Il est strictement interdit de fumer ou de vapoter au sein du Loft.

Lorsque le Client quittera les lieux, il lui suffira de fermer la porte à clé et remettre la clé dans la boîte prévue à cet effet.

Le Loft comporte un étage et ne permet pas au personne en fauteuil roulant d'y accéder. Celui-ci ne répond pas aux normes PMR.

Article 2 : Etat des lieux

Un état des lieux d'entrée sera dressé et mis à disposition dans le livret d'accueil au sein du Loft avant l'arrivée du Client.

Le Client trouvera également dans ce livret d'accueil, un inventaire afin de faciliter l'occupation des lieux loués et l'utilisation des équipements mis à disposition.

Le Client aura jusqu'à 19h00 le jour de son entrée dans les lieux pour adresser toutes observations sur l'état des lieux et l'inventaire, par téléphone, puis confirmé par mail.

A défaut de réserves dans le délai précité, l'état des lieux et l'inventaire établis par LE LOFT SENSATION feront foi.

Le Client rendra le Loft en bon état d'entretien en fin de jouissance.

À défaut de restitution en bon état de propreté, LE LOFT SENSATION facturera au Client un forfait ménage additionnel d'un montant de 50 euros.

LE LOFT SENSATION procédera systématiquement à la vérification de l'ensemble du mobilier meublant le Loft et des accessoires mis à disposition du Client lors de son départ.

S'il apparaît que le Client aurait détérioré ou soustrait l'un des éléments, le montant de la remise en état ou du remplacement du bien à neuf lui sera facturé de droit.

En cas d'incapacité d'exploitation du LOFT SENSATION dû à des détériorations importantes, les frais correspondant aux annulations des réservations ultérieures seront également facturés.

Le client peut faire appel à son assurance (s'il souhaite se faire rembourser) pour tous les dommages volontaires ou involontaires qu'il causera pendant son séjour.

Une photographie de cet élément lui sera remise et sera considérée comme preuve de cette détérioration.

Article 3 : Nuisances

Le Client s'engage à respecter les caractéristiques des Lieux Loués qui sont destinés à un usage de détente et de romantisme.

Le Client est prié de ne rien faire qui, de son fait ou du fait de la personne l'accompagnant, puisse nuire à la tranquillité du voisinage.

En particulier, aucune fête et/ou tapage diurne / nocturne ne sera toléré au cours du séjour.

Tous tapages inappropriés seront signalés à la gendarmerie le cas échéant.

Article 4 : Sous-location

Le Client doit occuper les lieux personnellement et ne peut en aucun cas sous-louer, même gratuitement, ni céder ses droits à la location.

Article 5 : Capacité d'occupation

LE LOFT SENSATION dispose d'une capacité d'accueil maximale de 2 personnes majeures , que le Client doit respecter.

Le Client s'engage à n'inviter aucune personne autre que son/sa partenaire, LE LOFT SENSATION se réservant le droit d'intervenir si nécessaire.

Article 6 : Respect des lieux loués

Le Client s'engage à respecter la particularité et la propreté du LOFT SENSATION.

Le Client s'engage à ne pas filmer ou se faire filmer dans le Loft à des fins de représentation pour des vidéos/films/séries/documentaires/photographies en particulier à caractère érotique ou pornographique.

Le Client s'engage à ne diffuser aucune photo/vidéo sur les réseaux sociaux.

Il devra également veiller à :

- éteindre les lumières et adopter une consommation raisonnable de l'électricité ;
- fermer les portes et fenêtres lorsqu'il n'est pas dans le Loft ou quand il le quitte ;
- ne pas laisser couler l'eau inutilement ;
- ne rien jeter dans la cuvette des WC, hormis le papier toilette.
- ne rien clouer sur les murs.

Le Client ne doit faire aucune modification ni changement dans la disposition des meubles et des lieux.

Le Client ne doit également pas transporter hors du Loft, les meubles, linge, objets et aliments le garnissant.

L'utilisation de bougies est interdite.

Article 7 : Utilisation du WIFI

Le Client s'engage à ne pas utiliser le réseau à des fins contraires aux dispositions légales et réglementaires et notamment à respecter les lois en matière de consultations et téléchargements des sites Internet.

En particulier, le Client s'engage à ce que le wifi ne soit en aucune manière utilisé à des fins de reproduction, de représentation, de mise à disposition ou de communication au public d'œuvres ou d'objets protégés par un droit d'auteur, par un droit voisin tels que des textes, images photographies, œuvres musicales audiovisuelles, logiciels et jeux vidéo, sans l'autorisation des titulaires des droits prévus aux livres I et II du Code de la propriété intellectuelle lorsque cette autorisation est requise.

Également, le Client s'engage à ne pas envoyer de messages à caractère raciste, pornographique, pédophile, injurieux, diffamatoire, et, de manière générale, à ne pas diffuser d'informations présentant le caractère d'un délit ou portant atteinte à la protection de la vie privée.

En cas de demande de la part des autorités compétentes, LE LOFT SENSATION transmettra les coordonnées du Client ayant bénéficié de la dite connexion.

Article 8 : Dégradations et travaux

Le Client devra laisser exécuter pendant la location, dans le Loft, les travaux dont l'urgence manifeste ne permet pas leur report.

Il devra également informer immédiatement le représentant du LOFT SENSATION de tout sinistre et des dégradations se produisant dans le Loft, même s'il n'en résulte aucun dommage apparent.

Le Client répondra des dégradations et pertes qui arrivent par son propre fait ou par le fait de la personne l'accompagnant, pendant la jouissance du bien, à moins qu'il ne prouve qu'elles ont eu lieu sans sa faute ni celle de la personne sus désignée.

Article 9 : Utilisation du SPA et du sauna

Le Client s'engage à respecter les consignes d'utilisation du SPA et du sauna mises à sa disposition (poids maximum autorisé par exemple).

En particulier, il est obligatoire de se doucher et effectuer une toilette avant toute entrée dans le sauna, de porter un maillot de bain et il convient de faire attention à ne pas éclabousser le Loft et les meubles avec de l'eau.

LE LOFT SENSATION préconise fortement d'accéder au SPA et au sauna qu'en présence d'une deuxième personne et sans être sous l'influence de l'alcool pour des raisons de sécurité.

LE LOFT SENSATION déconseille d'utiliser le SPA et le sauna dans le cas de conditions de santé particulières (problèmes cardiaques, diabète, hypertension ou hypotension par exemple) mais aussi pour les femmes enceintes.

Article 10 : Boissons, repas et accessoires disponibles à la vente dans le LOFT SENSATION

L'établissement dispose d'une licence III

Un minibar comprenant des boissons alcoolisées (inférieur à 18° d'alcool) et non alcoolisées est à votre disposition dans le Loft. Les tarifs sont affichés à proximité de celui-ci.

La facture vous sera envoyée par mail et son montant sera prélevé via la carte de crédit ayant servi à la réservation, 48h après votre séjour.

Un plateau de courtoisie (comprenant café, thé, chocolat, bouteille d'eau minérale) sont à votre disposition dans le Loft à titre gratuit.

- Planches apéritives

Les planches apéritives proposées à la vente font l'objet d'un contrat de prestation de service avec un traiteur professionnel respectant les règles d'hygiène en vigueur.

Les denrées alimentaires présentes au sein de l'établissement sous forme de cadeau de bienvenue sont réalisées par un professionnel respectant les règles d'hygiène en vigueur.

- Accessoires érotiques

Le gîte dispose d'accessoires érotiques sous deux formes:

- Mis à disposition gratuitement (ne devant pas quitté le gîte)
- Proposés à la vente, et facturés à l'issue de votre séjour. Les prix sont indiqués à proximité de chaque produit. La facture vous sera envoyée par mail et son montant sera prélevé via la carte de crédit ayant servi à la réservation, 48h après votre séjour.

Article 11 : Carte cadeaux

Les cartes cadeaux mises en vente sur notre site internet ont une validité d'un an, à compter de leur création. Les cartes cadeaux ne sont ni remboursables, ni renouvelables, ni échangeables.

Article 12 : Responsabilités

LE LOFT SENSATION décline toutes responsabilités en cas d'accident, de perte ou de vol dans le gîte et ses extérieurs proches.

Article 13 : Vidéosurveillance

Pour plus de sécurité, une caméra de surveillance est installer sur la zone de stationnement au sein du site. Les images sont conservées 30 jours et une déclaration en préfecture a été réalisée conformément à la loi.